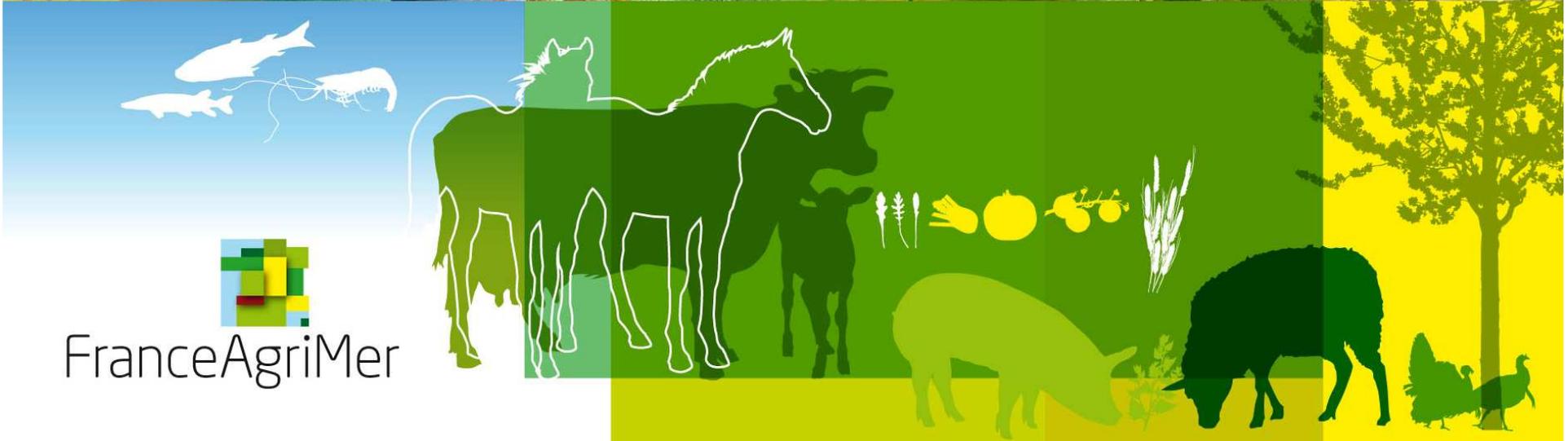


CÉRÉALES /
FRUITS ET LÉGUMES /
HORTICULTURE /
LAIT /
OLÉO-PROTÉAGINEUX /
PÊCHE ET AQUACULTURE /
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /
SUCRE /
VIANDES BLANCHES /
VIANDES ROUGES /
VINS /

FranceAgriMer



FranceAgriMer

Céré'Obs

point sur l'état d'avancement des céréales

Conseil Spécialisé des Céréales
9 mai 2012



Ouverture du site internet de Céré'Obs le 13 avril 2012

Etat d'avancement des cultures :

extraits de la mise en ligne de la semaine 17
du 24 au 30 avril 2012

- ▶ blé tendre
- ▶ orge d'hiver
- ▶ blé dur
- ▶ orge de printemps
- ▶ maïs grain
- ▶ questions diverses



FranceAgriMer **Céré'Obs**

Accueil Publications Support

Accueil

Céré'Obs

FranceAgriMer met à disposition des professionnels le nouveau programme de suivi de l'état d'avancement des céréales : Céré'Obs.

Le programme Céré'Obs propose une représentation hebdomadaire de l'état des cultures céréalières en France, appuyée sur l'évolution des stades de développement et des conditions de cultures.

FranceAgriMer a mis en place ce système de notation des céréales en réponse à une demande de son Conseil spécialisé céréales. La forme retenue est à l'image de ce que produit l'USDA.

Sur la base des observations réalisées par des techniciens sur le terrain, ce site présente chaque semaine une synthèse au niveau régional et au niveau national de l'état des céréales, du semis à la récolte. Celle-ci concerne le blé tendre, l'orge d'hiver, le blé dur, l'orge de printemps et le maïs grain.

Céré'Obs s'appuie sur des notateurs des chambres départementales d'agriculture (90 %), d'organismes économiques et d'instituts techniques, organisés par zone géographique avec un maillage permettant de couvrir la totalité du territoire de chaque région administrative.

Ces notations objectives réalisées à l'échelle d'un département, sont agrégées et mises à disposition sur ce site de manière factuelle.

Ceux qui le souhaitent pourront trouver des explications sur le programme et la méthode de notation dans l'onglet support / description du site. Les données mises en ligne évoluent avec l'intégration de nouvelles régions au sein du programme Céré'Obs.

Début avril 2012, onze régions participent au réseau d'observation. Les documents publiés sur ce site correspondent à huit d'entre elles qui sont en deuxième année de notation : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Lorraine, Midi-Pyrénées, Picardie, Poitou-Charentes, et à leur moyenne pondérée au niveau national. Ces huit régions représentent environ 50 % de la récolte du blé tendre, 55 % de l'orge d'hiver, 65 % du blé dur, 50 % de l'orge de printemps, 65 % du maïs grain. Le réseau des notateurs permettra terme de couvrir l'ensemble des grandes zones céréalières.

Dernière publication du 03 mai 2012

Céré'Obs en France

- régions opérationnelles
- régions en cours de déploiement
- régions non prévues

